

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 248-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.677

Déposée le: 17.11.2017

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Jordi, Bern) (porte-parole)
PS-JS-PSA (Schindler, Bern)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Avenir de la santé: encourager les innovations dans le domaine des soins

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. établir un fonds doté de 2 millions de francs par an pour les innovations dans le domaine des soins ;
2. utiliser ce fonds pour la promotion de projets qui mettent en place des modèles de soin novateurs impliquant plusieurs prestataires ; ces projets doivent se focaliser sur de nouveaux modèles d'organisation pour les soins d'urgence et de base dans les régions, sur des offres intégrées et interprofessionnelles ainsi que sur l'amélioration des chemins cliniques des patients particulièrement vulnérables et de ceux atteints de maladies chroniques ;
3. lors du choix des projets, veiller à ce qu'ils soient adaptés à une grande échelle ; une fois le projet terminé, il faut en présenter les effets et les gains en efficacité qu'il permet, et faire connaître les résultats en vue d'une implémentation plus large.

Développement :

Actuellement, la plupart des offres de soins du canton de Berne ne sont pas adaptées aux besoins réels de la population. Il est important que la prise en charge soit réorganisée compte tenu de l'importance croissante des maladies chroniques et de l'augmentation des cas de multimorbidité. Une collaboration plus étroite entre différents spécialistes et institutions de la santé améliore non seulement la prise en charge des patients et des patientes mais élimine aussi les doublons et permet de gagner en efficacité. Enfin, les innovations contribuent à la maîtrise des coûts de la santé. En même temps, les soins de base et d'urgence dans les régions doivent être conçus en fonction de la spécialisation croissante et de la pénurie de professionnels de la santé. Les centres de santé régionaux, les équipes mobiles en soins palliatifs ou les offres de gestion des soins de santé sont quelques exemples connus de ces modèles de soins.

Pour renforcer la collaboration entre les prestataires, une première étape implique des frais initiaux pour le développement et la mise en place de propositions novatrices. Sans investissements de départ dans des modèles de soins prometteurs et dans la collaboration, il ne sera pas possible de gagner en efficacité. A l'heure actuelle, ces frais de développement sont en règle générale à la charge des prestataires. Or, les conditions générales actuelles présentent des incitations pernicieuses qui empêchent les prestataires d'investir dans des modèles de soins intégrés ou collaboratifs.

La collaboration entre différents prestataires et spécialistes est certes exigée partout, mais les tarifs ne permettent pas de l'indemniser. Compte tenu de la réduction des tarifs et la pression exercée par les pouvoirs publics pour faire des économies, les prestataires du système de santé s'attachent à sécuriser les structures existantes : ils ne disposent pas de ressources pour développer des modèles de soins innovants en collaboration avec d'autres prestataires. La gestion des soins de santé et la prise en charge intégrée, riches d'avenir, piétinent donc pour ces mêmes raisons. Le système de santé actuel ne propose aucun encouragement pour favoriser les investissements futurs. Ainsi, dans le canton de Berne aussi, le système de santé stagne et s'enferme dans des structures désuètes.

Le canton de Berne a la responsabilité de couvrir les besoins en soins ; il a fort intérêt à ce que la prise en charge évolue. En encourageant de façon ciblée les projets d'innovation, il contribuera ainsi à mettre en place des modèles de soins adaptés aux patients et aux patientes et pas seulement à optimiser les recettes.